



Le 26 Mai 2016  
**Le Collège Leclerc**  
organise au profit  
de l'Association Humanitaire  
**Vivre à Madagascar**  
la 4<sup>ème</sup> édition de la course de  
**VAM**  
&  
**LES ADOs SOLIDAIRES**

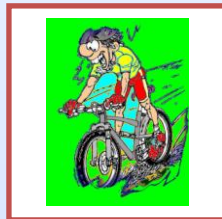




## INFORMATION

VIVRE A MADAGASCAR

NO\$ ADO\$ SONT SOLIDAIRES



Pour la 4<sup>ème</sup> année, les élèves ont renouvelé leur souhait d'aider les enfants de Madagascar. Sous la tutelle de l'Etablissement scolaire et le soutien de VAM, les classes de 6<sup>ème 1-2-3</sup> et les élèves de la section APPN participeront à une course en vélo et à pied au profit des enfants de MADAGASCAR.

### LE BUT

Les enfants savent que l'inégalité des chances est immense entre eux et les enfants du tiers monde. En particulier à Madagascar.

L'école est le chemin de la Liberté.

L'instruction, un atout inconditionnel à une vie plus digne.

Nous devons soutenir les écoles et donner aux enfants les plus démunis le droit à l'éducation.

Les dons, ajoutés les uns aux autres seront reversés aux écoles que nous soutenons. A Tananarive dans le quartier d'Anosizato Ouest et à Tanambé, sur les hauts plateaux près du Lac Alaotra. Achat de matériel pédagogique, fournitures scolaires, paiement des écolages pour les enfants les plus défavorisés et bien d'autres investissements indispensables.

### LE PRINCIPE

La participation active des élèves est un moyen de valoriser le don.

#### Avant la course

Chaque participant devra trouver un ou plusieurs sponsors qui s'engagent sur une promesse de don de 1€ par tour parcouru par son compétiteur.

Il remplira l'attestation d'engagement qui lui sera fournie et la ramènera à son responsable.

#### La course

Pour soutenir l'association Vivre A Madagascar. Le jour fixé, l'élève réalise un parcours en vélo et à pied : système 'Run & Bike', alternance vélo et course à pied. Bien sûr, le but n'est pas d'arriver le premier, mais de faire le plus de tours possible.

A chacun son rythme !!!!!

A l'arrivée, une attestation de performance lui sera délivrée.

#### Après la course

Chaque participant, muni de son attestation, récupèrera fièrement les Euros accumulés grâce à ses performances.

Les sponsors s'acquitteront du don promis, et les sommes collectées seront remises au responsable du Collège.

De préférence, le sponsor paiera en chèque libellé au nom de VAM Association Humanitaire.

Il recevra une attestation de don lui permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant versé (pour tout don égal ou supérieur à 8€).

LA REMISE DES DON\$ A VAM se fera au Collège Leclerc en présence des élèves participants, des responsables du collège, de la Présidente et des bénévoles de VAM autour d'un pot de l'amitié.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

AIDEZ-NOUS

AIDONS-LES

Vam La Présidente